



3476 - Le mérite de la Roqia et ses invocations

question

Quel mérite réside-t-il dans l'act de s'exorciser ? Quels en sont les arguments ? Que doit-on dire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

1/ Il n'y a aucun mal à se faire la Roqia (à soi-même). Cela est permis. C'est même une Sunna notable puisque le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) s'est fait la Roqia et certains de Ses Compagnons le firent pour eux-mêmes. D'après Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) quand le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) éprouvait une douleur, il récitait *Al Mou'awwidhat* [sourates : Al-Ikhlâs (sourate 112), Al-Falaq (sourate 113) et An-Nass (sourate 114) du Saint Coran] sur ses mains jointes et soufflait dessus avant de les passer sur son corps. Quand la douleur devint trop intense, je récitais pour lui et j'utilisais sa main pour la passer sur son corps espérant sa bénédiction. » (Rapporté par Al-Boukhari : 4728 et par Muslim : 2192).

Quant au hadith rapporté par Muslim (n° 220) d'après le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) décrivant les soixante-dix mille membres de la Oumma qui entreront au Paradis sans avoir subi un jugement ni un châtiment, il y dit : « Ce sont ceux qui ne se font pas la Roqia, ne la sollicitent pas pour eux-mêmes, ne tirent pas de mauvais augure (des phénomènes naturels) et se confient à leur Seigneur. »

L'expression " ne se font pas la Roqia " résulte d'un lapsus du narrateur car le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) ne l'a pas dit. C'est pourquoi l'imam Al-Boukhari a rapporté ce hadith sous le numéro 5420 mais il n'a pas mentionné ladite expression.

Cheikh Al-Islam Ibn Taïmiyya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il fait l'éloge de ces



gens en disant qu'ils ne demandent à personne de leur faire la Roqia. La Roqia est de la même espèce que l'invocation, et de là ils ne la demandent à personne. On en a rapporté l'expression "ne se font pas la Roqia" ce qui est erroné. Car il est bon de se faire la Roqia à soi-même et de la faire à autrui. Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) se faisait la Roqia à lui-même et la faisait pour les autres, mais ne la demandait à personne. Se faire la Roqia à soi-même et la faire pour autrui est comme prier pour soi-même ou pour autrui, ce qui est recommandé. En effet, tous les Prophètes ont imploré Allah et lui ont demandé (de satisfaire leurs besoins) comme Allah l'a indiqué dans les histoires d'Adam, d'Abraham, de Moïse et d'autres ». Voir *Madjmou' Al-Fatawa*, 1/182.

L'imam Ibn al-Qayyim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Cette expression a été introduite par erreur dans le hadith par certains rapporteurs. » Voir *Hadi Al-Arwah* : 1/89.

La Roqia est l'un des plus importants remèdes qu'il convient au musulman d'employer régulièrement.

2/ s'agissant des invocations légales à dire par le musulman désireux de se faire la Roqia à soi-même ou de la faire à quelqu'un d'autre, elles sont nombreuses. Les plus importantes invocations sont la Fatiha et Al-Mou'awwidhat :

- Abou Saïd (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « Des compagnons du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) sont partis en voyage et sont parvenus à une région appartenant à une tribu arabe. Ils ont sollicité l'hospitalité de ces derniers mais elle leur a été refusée. Puis le chef de la tribu a été mordu par un serpent et on ne lui a trouvé aucun remède efficace. Certains (membres de la tribu) ont dit (à d'autres) :

« Si vous alliez voir ce groupe (de voyageurs) car il se peut qu'ils aient un remède » Ils se sont rendu alors près du groupe et leur ont dit :

« Notre chef a été mordu par un serpent et nous n'avons pas trouvé de remède efficace pour lui... Y-a-t-il parmi vous quelqu'un qui puisse faire quelque chose pour lui ? » L'un des voyageurs a dit :



« Oui, je jure par Allah que je sais faire la Roqia, mais, je jure par Allah, nous avons sollicité votre hospitalité en vain. Par conséquent, je ne vais pas faire la Roqia à votre malade sans contrepartie ». Après négociation, ils se sont convenu sur un troupeau de moutons en contrepartie de la Roqia ... Le Compagnon a commencé à réciter la Fatiha et à crachoter sur le malade. Celui-ci n'a pas tardé à être délivré de son mal et à marcher correctement comme s'il venait d'être libéré d'une attache. Alors ils leur ont remis la contrepartie exigée. Certains compagnons ont dit : « Il faut partager (les moutons). » Mais le Raqi (celui qui a fait la Roqia) a dit : « Ne le faites pas ; attendez que nous rentrions auprès du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) pour lui raconter ce qui s'est passé et attendre l'ordre qu'il nous donnera. »

A leur retour auprès du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) ils lui ont raconté l'histoire. Il a dit : « Comment as-tu su qu'elle (la Fatiha) est une Roqia ? » Puis il a ajouté : « Vous avez fait ce qui est correct. Partagez-vous (les moutons) et donnez-moi une part avec vous. » et Il a ri (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) ... » (Rapporté par Al-Boukhari : 2156 et par Muslim : 2201).

- D'après Aïcha (Qu'Allah soit satisfait d'elle) : « Quand le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) éprouvait une douleur, il récitait *Al Mou'awwidhat* sur ses mains jointes et soufflait dessus (*nafatha*) avant de les passer sur son corps. Quand la douleur devint trop intense, je récitais pour lui et j'utilisais sa main pour la passer sur son corps espérant sa bénédiction. » (Rapporté par Al-Boukhari : 4175 et par Muslim : 2192).

Le terme (*nafatha*) signifie léger souffle non accompagné de salive. L'on dit aussi que c'est un souffle accompagné d'une petite quantité de salive. C'est l'avis émis par l'imam An-Nawawi dans *Charh Sahih Muslim*, hadith n° 2192.

Voici quelques invocations enseignées par la Sunna :

- L'imam Muslim a rapporté (2202) qu'Othmane Ibn Abou Al-'Ass (Qu'Allah soit satisfait de lui) s'était plaint auprès du Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) d'une douleur dont il souffrait depuis sa conversion à l'Islam... Le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient



sur lui) lui a dit : « Mets ta main sur la partie de ton corps qui te fait mal et dis "*Bismillah*" trois fois et "*A'oudhou bi izzati Allahi wa qoudratihî min charri ma adjidou wa ouhadhir*" (je cherche protection par la Puissance d'Allah et Sa Pouvoir contre le mal que j'éprouve et dont je me méfie.) sept fois »

L'imam At-Tirmidhi a ajouté (2080) : « Il a dit : alors je l'ai fait et Allah a fait disparaître ce dont je souffrais, et depuis lors je l'ai recommandé à ma famille et à d'autres. »

(Déclaré authentique par Al-Albani dans *Sahih At-Tirmidhi* (1696).

- Ibn Abbas (Qu'Allah soit satisfait de lui) a dit : « Le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) sollicitait la protection (divine) pour Al-Hassan et Al-Housseïn et disait : « Votre ancêtre (c'est-à-dire Ibrahim (Paix soit sur lui) utilisait cette formule pour demander la protection (divine) en faveur d'Ismâïl et d'Isaac : " *A'oudhou bi kalimati Allah attamma min koulli chaytane wa hamma wa min koulli 'aynin lamma*" (Je cherche protection par les Paroles parfaites d'Allah contre tout démon et contre toute bête venimeuse et contre tout mauvais œil). » (Rapporté par Al-Boukhari : 3191).

Le terme "hamma" désigne toute bête munie d'un venin mortel.

L'expression "min koulli 'aynin lamma" signifie tout mauvais œil.

Voir *Touhfât Al-Ahwadhi*.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.